

n° 1146 - 6 avril 1935

## Les parlementaires et le suffrage des femmes

M. Pierre Cot nous a adressé une lettre dont nous sommes heureuses de publier quelques extraits :

*Chère Madame,*

*Je comprends très bien votre étonnement de mon vote.*

*Je n'étais pas en séance à ce moment là. On m'a fait voter dans le sens qui vous a surpris et qui m'a moi-même surpris.*

*Ce vote n'avait aucune importance puisqu'il s'agissait d'une bataille de pur principe et qu'on connaît mes sentiments à ce point de vue.*

*Il est trop tard pour que je puisse rectifier, mais quand l'affaire reviendra d'une manière sérieuse devant le Parlement, vous pouvez être certaine que je voterai dans le sens des déclarations que je vous ai faites. Le débat se posait d'ailleurs d'une façon tout à fait différente. Une manœuvre a eu lieu pour dénaturer le projet fort raisonnable qui avait été déposé. Cette manœuvre consistait à vouloir vous donner tous les droits. Etant donné l'attitude du Sénat c'était la certitude de faire échouer le projet auquel nous tenons.*

Signé : PIERRE COT.

D'autre part les lettres suivantes ont été envoyées à nos amies de Corrèze, l'une concernant le suffrage des femmes l'autre se rapportant à l'éligibilité des femmes aux Chambres d'Agriculture.

Paris, le 1<sup>er</sup> mars 1935.

✱

CHAMBRE DES DEPUTES  
Commission des Finances

*Madame la Présidente,*

*En vous remerciant de la lettre par laquelle vous avez bien voulu me transmettre la motion votée par le Comité briviste de l'Union Française pour le suffrage des femmes, je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai toujours été et que je reste partisan du suffrage des femmes, résolu à soutenir et à défendre les propositions qui seront faites dans ce sens.*

*Veillez agréer, etc...*

Ch. SPINASSE.

Paris, le 16 février 1935.

SENAT

(...)

Madame la Présidente